



EXTRAIT DES MINUTES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-L'OR, TENUE LE MERCREDI, 19 MAI 2004, À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA MRC, À VAL-D'OR, À 19 H 30.

Présents

Mme Ginette Noël-Gravel, préfète suppléante et mairesse de Rivière-Héva;
M. Fernand Carpentier, maire de Malartic;
M. Michel Lahaie, maire de Belcourt;
M. Yvon Frenette, conseiller délégué de Val-d'Or;
M. Jean-Maurice Matte, maire de Senneterre-ville.

Également présents

M. Louis Bourget, directeur général et secrétaire-trésorier;
M. Sylvain Létourneau, coordonnateur du service de l'aménagement;
M. Christian Riopel, coordonnateur du service de l'environnement et de la foresterie.

Absent

M. Raymond Bilodeau, maire de Senneterre-paroisse.

Formant quorum sous la présidence de M. Fernand Trahan, préfet et maire de Val-d'Or.

RÉSOLUTION # 6288-05-04

Objet : LET – Médiation avec le BAPE

Il est proposé par M. Fernand Carpentier et résolu unanimement d'autoriser le préfet et le directeur général de la MRC à signer, au besoin, toute entente intervenue entre la MRC et le CREAT résultant de la médiation avec le Bureau des audiences publiques en environnement et portant sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Val-d'Or par la MRC.

Adopté

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DE MAI 2004**

**LOUIS BOURGET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRETARE-TRÉSORIER**